

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2025



«La TIR-SHV c'est comme la gare centrale où chacun est un train particulier qui arrive avec son bagage, change de voie, s'accroche à un autre wagon. On passe tous par-là! Chacun a un rôle à jouer et y revient toujours, pour ensuite repartir vers une autre direction.» Claudette Pitre-Robin, Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

«La force de la TIR-SHV, c'est la mise en commun de toutes les expertises et connaissances des partenaires. Chacun à un rôle à jouer dans la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie et personne ne peut y arriver seul.» Hélène Gagnon, Direction de santé publique de la Montérégie

## Remerciement

La TIR-SHV désire remercier l'ensemble des organisations ayant participé de près ou de loin à cette démarche de réflexion qui a permis de jeter les bases du plan stratégique 2021-2025, une première dans l'histoire de notre concertation. Malgré la pandémie de la COVID-19, les gens ont répondu présents, rendant ainsi la mobilisation plus forte et prête à relever les défis des quatre prochaines années.

Un merci particulier aux membres du comité de pilotage :

- ♣ Brigitte Sansoucy et Andréanne Gaudet, MAPAQ
- Claudette Pitre-Robin, RCPEM
- Claudine Beaudoin et Marie-Ève Perreault, MAMH
- ♣ Danièle Moore et Hélène Gagnon, DSP
- Patrick Lafleur, LSM
- Marc Bernier, M361

Sans oublier de remercier Credo et Zeste conseils pour leur soutien et leur accompagnement, ce qui a grandement contribué au succès de cette démarche.

## Préambule

Depuis sa création en 2008, sous un autre nom à l'époque, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie (TIR-SHV) a constamment évolué. Plusieurs réalisations concrètes ont été accomplies. Ce qui a permis non seulement de sensibiliser et mobiliser les partenaires régionaux, supra-locaux et locaux, mais surtout de mettre en place plus d'environnements favorables aux saines habitudes de vie et ainsi contribuer à la qualité de vie de la population montérégienne.

Si on peut souligner l'impact sur le territoire depuis un peu plus de dix ans, c'est assurément grâce à l'engagement, au dévouement et au dynamisme des membres de la TIR-SHV. Ceux-ci l'ont démontré encore une fois, en participant activement aux différentes consultations qui ont eu lieu au cours des derniers mois. Malgré un agenda bien chargé et un contexte difficile engendré par la pandémie, les partenaires étaient au rendez-vous. Ce ne fut pas toujours facile, mais ensemble, après plusieurs discussions et avec beaucoup d'ouverture, nous sommes arrivés à concilier les divers points de vue. Nous avons ainsi défini collectivement une vision porteuse qui permettra à la TIR-SHV de poursuivre avec succès sa mission dans le contexte des transformations que nous connaissons depuis quelques années.

Cette nouvelle planification s'inscrit dans un contexte de mouvance où l'écosystème qui, tout comme la TIR-SHV elle-même, a connu plusieurs changements. Bien que la saine alimentation, le transport et le mode de vie physiquement actif soient toujours au cœur des priorités, les partenaires ont voulu tenir compte des besoins et des enjeux évolutifs du territoire. La pandémie de COVID-19 est venue mettre en lumière toute l'importance d'être en mesure de s'adapter et d'être agile afin de répondre rapidement à ces nouveaux besoins et enjeux qui émergent. Dans ce plan, la région a voulu démontrer sa volonté d'être flexible et souple tant par son schéma de gouvernance qu'à travers différents objectifs stratégiques. Au cours des quatre prochaines années, trois axes guideront nos actions : la mobilisation et la synergie partenariale, la communication et le soutien et le réseautage des acteurs dans la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Ce plan pourra s'avérer un outil efficace qui favorisera l'émergence de solutions porteuses.

Cet outil est aussi une invitation pour tous les partenaires de près ou de loin, à œuvrer ensemble pour faire de notre région un milieu de vie sain et sécuritaire qui favorise les saines habitudes de vie de la population.

# Table des matières

Lexique	4
Avant-propos	5
Présentation de la TIR-SHV de la Montérégie	5
Historique	5
Mise en contexte	6
Les partenaires de la TIR-SHV de la Montérégie	7
Les environnements favorables aux saines habitudes de vie	8
La démarche	9
Formation du comité de pilotage	10
Faits saillants du rapport d'évaluation d'impact	11
Première consultation	14
Deuxième consultation	15
Troisième consultation	16
Entrevues individuelles	17
Quatrième consultation	18
Mission:	18
Vision :	18
Valeurs :	19
Schéma de gouvernance	20
Priorisation des actions	21
Plan stratégique 2021-2025	22
Plan diagtion	22



## Lexique

**CAR** Conférence administrative régionale

**CAR-DS** Conférence administrative régionale de développement social

CISSS Centre intégré de santé et des services sociaux
CREM Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

**CROC** Comité régional Opération Colibri

**CSSSH** Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

**DSP** Direction de santé publique

**EFSVH** Environnements favorables aux saines habitudes de vie

LSM Loisir et Sport Montérégie

**MAMH** Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MFA Ministère de la Famille

MRC Municipalité régionale de comté

MSSS Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTQ Ministère des Transports du Québec
OVT L'occupation et la vitalité des territoires

PAG Plan d'action gouvernemental Plan d'action interministériel

PAR Plan d'action régional

**PECEM** Pôle de l'entreprenariat collectif de l'Est de la Montérégie

**PGPS** Politique gouvernementale de prévention en santé

**QEF** Québec en Forme

**RCPEM** Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

SHV Saines habitudes de vie

TCRM Table de concertation régionale de la Montérégie (anciennement la Table

des préfets)

**TIR-SHV** Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie

## Présentation de la TIR-SHV de la Montérégie

La TIR-SHV est une structure de concertation présente en Montérégie, qui mobilise les acteurs clés de son territoire autour d'un plan d'action commun pour rendre les environnements favorables aux saines habitudes de vie, à la santé et à la qualité de vie.

## Les rôles des TIR-SHV au Québec sont de :

- Soutenir la formation et le perfectionnement des intervenants dans la région;
- Promouvoir, soutenir et mettre en valeur les politiques, les mesures et les initiatives favorables aux environnements sains:
- Mobiliser, influencer et mettre en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles;
- Soutenir le développement d'une culture évaluative;
- Identifier des besoins et des opportunités des communautés et des régions.

## Historique

En 2008, un mandat a été donné aux directeurs régionaux de santé publique de convoquer les partenaires signataires du Plan d'action gouvernemental (PAG) de promotion des saines habitudes de vie (SHV) et de prévention des problèmes reliés au poids. La conférence administrative régionale (CAR) de la Montérégie a alors décidé que le comité régional du PAG, appelé éventuellement TIR-SHV de la Montérégie, serait un sous-comité de la CAR sous la présidence de la directrice de santé publique.

**Depuis 2011**, plusieurs projets ont été réalisés grâce au financement de la TIR-SHV et à la collaboration de plusieurs partenaires tels que le Réseau de santé publique de la Montérégie, le Regroupement des centres de la petite enfance (RCPEM), différents ministères ainsi que Loisir et Sport Montérégie (LSM).

En 2019-2021, la TIR-SHV de la Montérégie finalisera les projets démarrés en 2017 et contribuera à la mise en œuvre du plan d'action interministériel (PAI) de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) pour les actions et mesures suivantes :

- Action 2 de la mesure 1.2 : Soutenir l'utilisation du cadre de référence sur le développement des enfants « Gazelle et Potiron » qui vise la saine alimentation, le jeu actif et le développement moteur chez les enfants;
- Action 7 de la mesure 1.4 : Soutenir les milieux scolaires qui désirent réaliser des actions favorisant un mode de vie physiquement actif chez les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;
- Mesure 2.2 : Favoriser les actions du milieu visant à maintenir et améliorer la qualité de vie dans les quartiers et les communautés;
- Mesure 3.1 : Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement.

## Plan d'action régional 2019-2021

Les trois orientations du plan sont les suivantes :

ORIENTATION 1 : Favoriser le passage à l'action des milieux de vie pour créer des environnements favorables à la qualité de vie ;

ORIENTATION 2 : Développer des liens de collaboration avec les concertations existantes et à venir :

ORIENTATION 3 : Améliorer les communications avec les partenaires de la TIR-SHV et les acteurs des milieux visés par le plan d'action.

## Mise en contexte

Depuis ses débuts, en 2008, la TIR-SHV a fait face à de nombreux changements tant au niveau de son financement qu'au niveau de sa structure.

Parallèlement à tout cela, la Montérégie a vu sa réalité changer : abolition des Conférences régionales des élus, redécoupage du territoire sociosanitaire, redistribution des pouvoirs, arrivée de la Table des préfets (TCRM), fin de certains fonds (QEF, Réunir Réussir, etc.), etc. Cela a poussé les acteurs de la Montérégie à se questionner sur leur rôle, leur interaction et leur collaboration possible. La mise en place prochaine du Comité en développement social de la Conférence administrative régionale de la Montérégie (CAR-DS) a renforcé ce questionnement. Le décret numéro 888-2018 concernant les responsabilités des conférences administratives régionales stipule qu'un comité spécifique aux enjeux liés au développement social soit mis en place.

Lors de ses dernières rencontres, la TIR-SHV a amorcé une réflexion sur certains enjeux de concertation. Pour aller plus loin, les membres croyaient qu'il fallait se questionner sur le bien-fondé de leur concertation, la mission, la vision, les valeurs et les orientations qui guideront leurs actions, ainsi que la gouvernance qui permettra de mener à bien la planification stratégique. De plus, le financement accordé aux TIR-SHV au-delà du 31 mars 2021, date de fin du plan d'action régional (PAR) 2019-2021, est incertain.

Tout cela constituait une opportunité de se redéfinir afin de s'adapter à un contexte en évolution, d'explorer de nouvelles façons de faire, de réévaluer les enjeux et besoins du territoire, de repenser les objectifs afin que la TIR-SHV gagne en efficacité, réaffirme sa pertinence et ait l'impact escompté. Mais tout d'abord, la TIR-SHV désirait confirmer si elle avait toujours lieu d'être. Elle s'est donc lancée dans une démarche de réflexion, en deux temps. D'abord, une évaluation de ses impacts, puis la rédaction d'un plan stratégique. Ces travaux se sont étalés sur dix mois, du mois de juin 2020 au mois d'avril 2021.

## Les partenaires de la TIR-SHV de la Montérégie

## **↓** Coprésidents de la TIR-SHV de la Montérégie

Yannick Gignac (par intérim en attendant le retour de la DSPu) et Maude Laberge

Direction de santé publique de la Montérégie (DSPu)

Représentée par : Dre Julie Loslier, Directrice de santé publique de la Montérégie

**♣** Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Représenté par Yannick Gignac, Directeur régional

 Direction de santé publique de la Montérégie (DSPu) et Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSSMC)

Représentés par Danièle Moore, Coordonnatrice régionale promotion/prévention

- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME)
  Représenté par Nathalie Chénier, Coordonnatrice des programmes de santé
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO)

Représenté par Sophie Leduc, Conseillère-cadre en santé publique, Direction des programmes Jeunesses et des Activités de santé publique

♣ Loisir et Sport Montérégie (LSM)

Représenté par Patrick Lafleur, Directeur général

**4** Milieu scolaire

Représenté par Karina Saint-Germain, Directrice Services éducatifs, Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Représenté par Marjolaine Gagné, Directrice régionale adjointe

Ministère de la Famille (MFA)

Représenté par Sophie Marcoux, Conseillère en développement et concertation

Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Représenté par Martine Diotte, Directrice de la coordination et des relations avec le milieu

♣ M361 Moteur d'impact social

Représenté par Marc Bernier, Coordonnateur de projet

- Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM)
  Représenté par Claudette Pitre-Robin, Directrice générale
- **♣** Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM)

Représentée par Maude Laberge, Préfète de la MRC Beauharnois-Salaberry

## Les environnements favorables aux saines habitudes de vie

Les environnements favorables aux saines habitudes de vie réfèrent à l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique qui aideront à faire des choix sains tant sur le plan de l'alimentation que de la pratique d'activités physiques (ce qui inclut le transport actif et le loisir). Les éléments peuvent autant faire partie du microenvironnement (milieux de vie) que du macroenvironnement (secteurs).

Ils constituent des déterminants importants de la santé de la population. La création d'environnements favorables aux SHV repose sur plusieurs composantes ou actions dont la responsabilité est partagée par une multitude de décideurs et d'intervenants provenant des milieux communautaire, associatif, de la petite enfance, scolaire, municipal et gouvernemental.

« Afin d'accomplir l'effort collectif requis pour un avenir en santé, il importe que tous partagent une compréhension et une vision communes des concepts, des objectifs à atteindre et de la manière de les atteindre. Leur engagement pourra ainsi être plus durable. »<sup>1</sup>

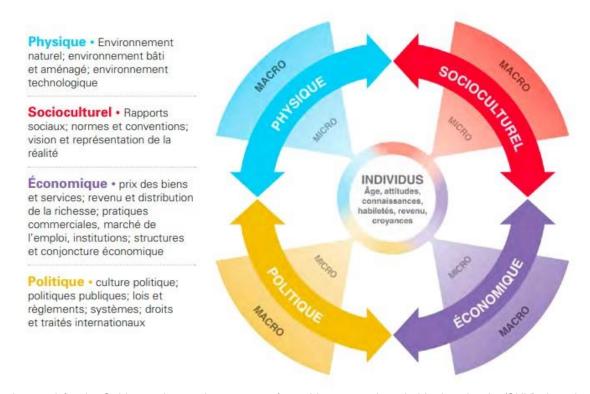


Image tirée du Guide sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) dans les municipalités, p. 12

8

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux (2012) *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids.* Document rédigé en collaboration avec Québec en Forme et l'Institut national de santé publique du Québec. Gouvernement du Québec, 24 pages.

# La démarche

1	Juin 2020	Formation du comité de pilotage
2	Novembre 2020	Évaluation d'impact de la TIR-SHV de la Montérégie
3	Janvier 2021	Première consultation
4	Janvier 2021	Deuxième consultation
5	Février 2021	Troisième consultation
6	Mars 2021	Entrevues individuelles
7	Avril 2021	Quatrième consultation
8	Avril 2021	Priorisation des actions
9	Mai 2021	Plan stratégique 2021-2025
10	Mai 2021	Identification et démarrage des comités ad hoc



## Formation du comité de pilotage

Lors de sa rencontre du 28 mai 2020, les membres de la TIR-SHV ont pris la décision de former un comité de pilotage pour chapeauter la démarche de réflexion. En juin 2020, le comité est formé. Voici sa composition :

- Brigitte Sansoucy et/ou
   Andréanne Gaudet, MAPAQ
- Claudette Pitre-Robin, RCPEM
- Claudine Beaudoin et/ou Marie-Ève Perreault, MAMH
- Danièle Moore et/ou Hélène Gagnon, DSP
- Patrick Lafleur, LSM
- ♣ Marc Bernier, M361
- ♣ Maude St-Hilaire, TIR-SHV

Le **rôle du comité** consistait à s'assurer que la démarche entamée et l'accompagnement offert répondent bien aux besoins et aux attentes des membres de la TIR-SHV. Plus en détail, son rôle était de nourrir la réflexion prospective, de valider les étapes de travail proposées, ainsi que les conclusions de la démarche, de faciliter la circulation de l'information au sein du réseau de chacun des membres du comité et des partenaires, puis de recommander l'adoption des résultats aux autres membres de la TIR-SHV.

## Les réunions du comité de pilotage ont permis de :

- Partager les informations et construire une vision partagée de la démarche de réflexion et de l'avenir de la TIR-SHV de la Montérégie;
- ♣ Créer un lieu d'échange et de débat entre les membres ;
- Valider les résultats des différentes étapes de la démarche et mieux cibler les objets d'évaluation à creuser dans la réflexion.

Le comité s'est réuni pour la première fois le **2 juillet 2020**. Les objectifs de la rencontre étaient :

- Prendre connaissance de la composition du comité de pilotage de la démarche de réflexion sur les activités et le fonctionnement de la TIR-SHV post 31 mars 2021 et du rôle attendu de ce dernier;
- Finaliser l'échéancier et établir un calendrier de rencontres;
- Établir un consensus sur les objets d'évaluation et confirmer le mandat à donner à la firme externe qui accompagnera la TIR-SHV dans ses réflexions;
- Choisir la firme ou les firmes qui seront approchées pour nous accompagner.

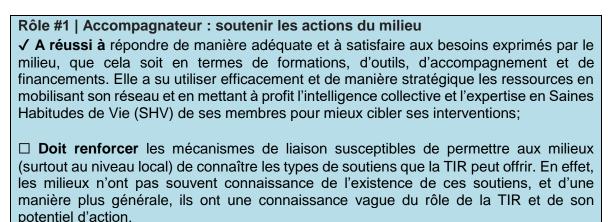
Au final, quatre organisations ont reçu le devis d'appel d'offres sur invitation. La TIR-SHV était à la recherche d'un consultant pour l'accompagner dans la démarche de réflexion qui visait d'abord à confirmer si la concertation avait toujours lieu d'être. À cette fin, le consultant devait émettre des recommandations quant à l'avenir de la TIR-SHV (poursuite ou non des activités, gouvernance, rôle, champs d'activités, financement, etc.).

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le comité s'est réuni pour choisir la firme qui nous accompagnerait dans notre démarche. C'est finalement Credo qui a été retenu. Le 16 et 21 septembre 2020 ont eu lieu un atelier de démarrage avec Credo et une rencontre de co-construction du cadre d'évaluation.

## Faits saillants du rapport d'évaluation d'impact

## Principaux résultats de l'évaluation

Au regard des objectifs que la TIR s'est fixés dans le cadre des plans d'action s'étalant de 2017 à 2021, trois rôles ont été définis afin de mesurer la pertinence des objectifs fixés en fonction des besoins du milieu et les résultats atteints en fonction des moyens mobilisés. Dans la mise en œuvre de chacun de ces rôles, la TIR:



# Rôle #2 | Évaluateur : mettre en œuvre et diffuser des évaluations de programmes, de projets et d'initiatives ✓ A réussi à vulgariser la notion de l'évaluation auprès de certains acteurs du milieu ainsi qu' à les accompagner dans le renforcement de leurs capacités en évaluation et dans l'utilisation des pratiques évaluatives dans leurs actions; □ Doit renforcer l'accès aux évaluations de programmes, projets ou initiatives réalisées par la TIR et doit formaliser l'accompagnement qui est réalisé actuellement en diffusant des outils simplifiés, en offrant des formations accessibles en termes de contenus vulgarisés et utiles au milieu et en systématisant le processus de reddition de compte des organisations qui ont reçu un appui de la TIR.

Rôle #3 | Mobilisateur : mobiliser, influencer et mettre en réseau les acteurs du réseau et les ressources professionnelles

✓ A réussi à transmettre aux acteurs du milieu une vision commune sur le thème des SHV et a réalisé des partenariats stratégiques à même de mettre en réseau des acteurs dont les actions répondent de manière complémentaire aux besoins du milieu en SHV;

□ Doit renforcer son positionnement en tant qu'expert en SHV en approfondissant sa connaissance des besoins des milieux, en mettant de l'avant sa capacité à mettre en réseau les acteurs de soutien et en arrimant les travaux des autres espaces de concertation qui interviennent eux aussi en SHV.

## Complémentarités avec les acteurs du milieu

En plus des éléments qui sont apparus dans les critères de pertinence, d'efficacité et d'efficience de la TIR dans ses différents rôles, certains critères supplémentaires peuvent être pris en considération dans la prise de décision.

Le premier de ces critères est celui de la **complémentarité** de la TIR dans l'écosystème. Voici les constats principaux qui ont émergé des conversations lors de l'atelier :

- 1. La TIR est plus recherchée et plus valorisée par les autres acteurs lorsqu'elle adopte une posture d'expertise et de mise en réseau, à la fois multimilieux et multipopulation. C'est en créant des espaces où tout le monde peut venir échanger et en étant la porte d'entrée que la TIR contribue le mieux au travail qui est fait sur ces thématiques.
- 2. En termes de légitimité, la TIR rencontre le plus d'obstacles lorsqu'elle doit prendre des positions de « décisionnaire », et ce surtout au niveau régional. L'une de ses forces étant de ne pas avoir d'affiliations particulières, c'est aussi sa faiblesse principale dans ce domaine. Cependant, la TIR est reconnue pour son expertise sur les thématiques de SHV, à tous les niveaux et sous toutes ses formes.
- 3. La question qui se pose donc est qui sont les acteurs qui peuvent jouer les rôles manquants dans l'écosystème que la TIR ne peut pas endosser. Sur le rôle de « décisionnaire », par exemple, il est clair que la TIR ne peut pas être l'acteur qui définit un agenda commun et qui mobilise les acteurs autour de celui-ci. Il y a donc un besoin dans le milieu de définir un acteur qui peut prendre ce rôle.

Au-delà du critère de complémentarité, **trois critères supplémentaires** ont été **identifiés** et pourraient amener des informations utiles à la prise de décision :

- 1. Les ressources à disposition de la TIR : comme cela a été mentionné plusieurs fois, la TIR n'est pas un acteur disposant d'énormément de ressources. Cependant, elle possède de vastes connaissances sur ses thématiques, ainsi que des accès à des ressources financières. On peut aussi ajouter une indépendance reconnue par le reste des acteurs comme ressource supplémentaire. Enfin, le travail de sa coordonnatrice est reconnu par le reste du milieu comme étant un atout en termes d'ouverture et de rapprochement envers les autres secteurs grâce à une bonne connaissance des acteurs du milieu et de leur capacité d'action respective. Toutes ces ressources facilitent ainsi les rapports avec le milieu, ce qui est essentiel pour son rôle de soutien ainsi que son rôle de réseautage.
- 2. Les motivateurs principaux de la TIR : il est important de prendre en considération les éléments plus humains et plus émotionnels dans ce type de décision. Qu'est-ce qui motive les équipes de la TIR? À travers nos échanges, nous avons constaté que c'est dans sa capacité à créer des ponts entre les besoins du milieu et les instances décisionnelles, en ouvrant des espaces où les acteurs peuvent se rencontrer et en mettant des informations à disposition du plus grand nombre que la TIR trouve une grande partie de son sens.

- 3. Les synergies existantes au sein de la TIR : cette dimension cherche à mettre en lumière les activités de la TIR qui se bénéficient les unes aux autres et qui lui permettent de mieux remplir son rôle. Deux synergies en particulier ont émergé :
  - ♣ D'abord, à travers ses actions de soutien auprès du milieu local, en termes de renforcement de compétences et de mise à disposition de ressources. C'est grâce à ce travail auprès des organisations terrain que la TIR contribue à faire remonter les besoins locaux jusqu'au palier régional et acquiert ainsi la légitimité nécessaire pour accomplir ses autres rôles.
  - Ensuite, par sa posture d'indépendance et sa volonté de remplir son rôle sans s'affilier à un groupe en particulier, car cela vient renforcer et légitimer son rôle d'expert.

## **Principaux constats**

Au terme de ces échanges, voici les éléments qui apparaissent clairement :

Le rôle d'expert convient à la TIR sur base de l'entièreté des critères : il existe un besoin dans le milieu qui n'est pas comblé par d'autres acteurs et qui serait difficile de répliquer rapidement. La TIR possède déjà une vaste expertise dans ce domaine, et ce à plusieurs niveaux et sur plusieurs thématiques. Ce rôle complémente bien les caractéristiques structurelles de la TIR (son indépendance) et possède plusieurs synergies avec ses autres activités.

Par « expert », nous entendons ici un rôle consistant à être la personne de référence pour toutes questions relatives aux saines habitudes de vie, soit en ayant les réponses soimême, soit en sachant vers quels acteurs se tourner. Cela inclut aussi de jouer un rôle de pont entre les acteurs terrains et les instances décisionnelles en faisant circuler les informations relatives aux besoins du milieu pour appuyer et guider les prises de décisions.

Le rôle de soutien convient lui aussi à la TIR parmi les critères explorés. La TIR est déjà reconnue dans le milieu pour son travail de mise à disposition de ressources et de développement des compétences et de connaissances. Ce rôle se marie bien au rôle d'expert et les besoins dans le milieu à ce niveau ne font aucun doute. Il est cependant à noter que la TIR ne peut pas être la seule à faire ce rôle, car ses ressources actuelles sont limitées. Il est donc possible d'imaginer un rôle où la TIR peut entamer des actions sur base de ses connaissances et de ses connexions avec les acteurs du milieu pour que d'autres puissent ensuite prendre ses actions et les amener plus loin.

Un scénario qui a été exploré lors des échanges consisterait donc à intégrer la TIR au sein d'une instance décisionnelle qui aurait la légitimité suffisante pour adopter ce rôle, la CAR-DS par exemple, mais aussi les autres CAR si les ressources de la TIR le permettent puisque son expertise sur les thématiques de saines habitudes de vie est transversale. Un scénario qui implique que la TIR maintienne son indépendance.

Depuis cette position, la TIR pourrait ainsi continuer à jouer son rôle d'expert, à être la porte d'entrée sur ces thématiques pour tous les acteurs, quel que soit leur niveau, qui sont intéressés de s'impliquer à ouvrir des espaces d'échanges et à soutenir les acteurs du milieu en mettant des ressources à leur disposition et en faisant circuler les informations disponibles dans l'écosystème (outils, recommandations, évaluations, etc.).

Considérant les résultats du rapport, la TIR-SHV a décidé, sous recommandation du comité de pilotage, de poursuivre ses activités et d'entamer une démarche pour la rédaction de son plan stratégique. Ce processus a été porté à l'interne avec un soutien au niveau de l'animation et de la logistique par Zeste conseils.

Quatre consultations étaient prévues au départ, deux en janvier et deux en février 2021.



Les membres de la TIR-SHV se sont réunis pour une première fois le 14 janvier afin de participer à deux ateliers virtuels. Les participants ont entamé le travail portant sur la mission et la vision, ainsi que sur les valeurs. À partir de mots clés récupérés du sondage prérencontre, ils devaient définir ce que fait la TIR-SHV, ce qu'ils aimeraient faire, pourquoi et avec qui.

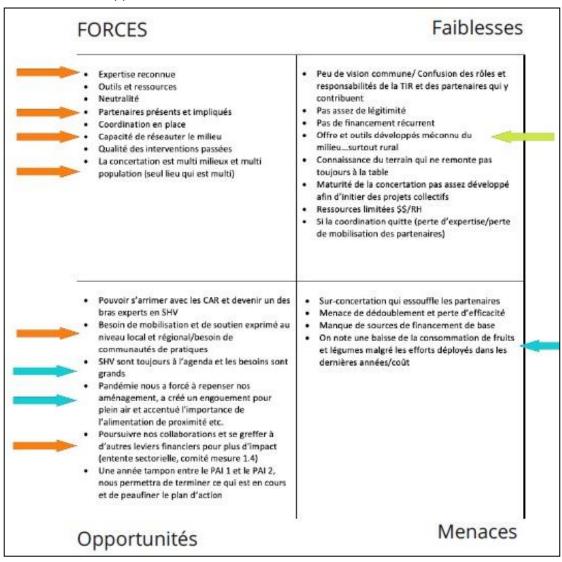


## Participants:

- Brigitte Sansoucy, MAPAQ
- ♣ Claudette Pitre-Robin, CPEM
- Claudine Beaudoin, MAMH
- Danièle Moore, DSP
- Marc Bernier, M361
- ♣ Martine Diotte, MTQ
- Patrick Lafleur, LSM

## Deuxième consultation

C'est le 28 janvier 2021 qu'a eu lieu la deuxième consultation des partenaires. Cette fois-ci, tant les membres de la TIR-SHV que des partenaires externes ont pris part aux réflexions. L'atelier permettait aux participants d'identifier les freins, les leviers, les menaces et les opportunités de la concertation.

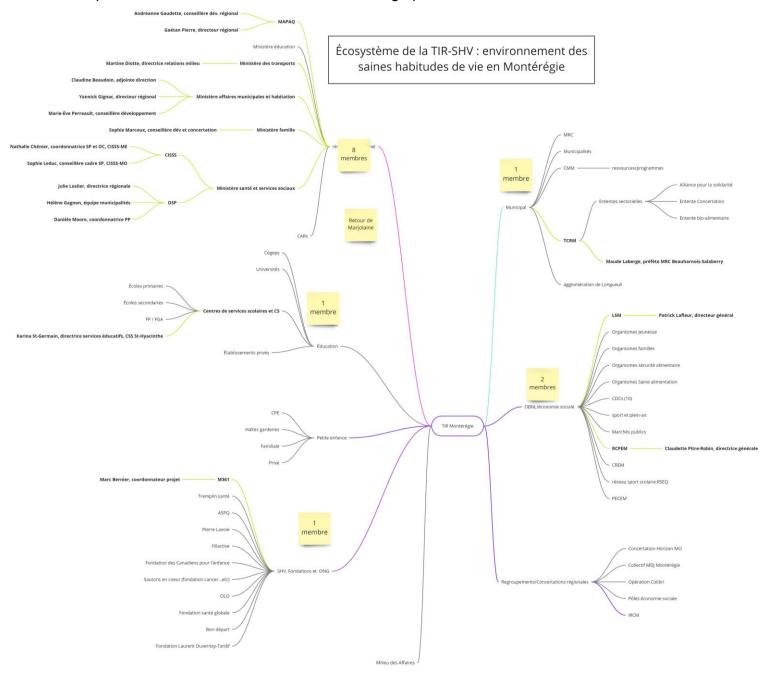


## Participants:

Andréanne Gaudet (MAPAQ), Anne-Marie Granger-Godbout (TCRM), Benoit Pérau (CREM), Brigitte Sansoucy (MAPAQ), Catherine Gélinas (MRC Rouville), Cathy Froment (CROC), Claudette Pitre-Robin (RCPEM), François Lestage (MRC Marguerite D'Youville), Hélène Gagnon (DSP), Héloïse Baril-Nadeau (MRC de La Vallée-du-Richelieu), Karina St-Germain (CSSSH), Marc Bernier (M361), Marie-Élaine Boily (Stratégie bioalimentaire de la Montérégie), Martine Diotte (MTQ), Maxime Brault (Alliance Solidarité), Mohammed Adli (MAPAQ), Patrick Lafleur (LSM), Simon Bellemare (MRC Vaudreuil-Soulanges), Sophie Marcoux (MFA) et Yannick Gignac (MAMH).

## Troisième consultation

Les consultations se sont poursuivies le 10 février 2021 avec près d'une vingtaine de partenaires internes et externes, afin de cartographier l'environnement de la TIR-SHV.



Puis, un exercice autour des orientations, des objectifs et des moyens a été entamé en partant du travail fait en amont par le comité de pilotage. Ce qui a permis de clarifier certains éléments. Le virtuel ayant ses limitations tout comme le temps alloué aux ateliers, des entrevues individuelles ont été planifiées par la suite afin de mieux approfondir sur les sujets.

Ces moments de discussion avec une dizaine de personnes ayant pris part aux consultations des dernières semaines avaient comme objectifs de :

- Confirmer leur compréhension des trois orientations du futur PAR de Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV);
- 2. Recueillir leur perception et leur avis sur les priorités régionales à aborder et les cibles/actions à intégrer au PAR 2021;
- **3.** Déterminer les **meilleures façons de les** joindre par les différents moyens de communication de la TIR-SHV.

Ainsi, les éléments apportés par les différents individus lors de ces rencontres ont permis de bonifier le travail autour des orientations, des objectifs et des actions qui composeraient le plan d'action régional.

## Participants:

- ♣ Benoît Péran (CREM),
- Catherine Gélinas et Sylvain Dupont (MRC Rouville),
- Cathy Froment (CROC),
- François Lestage (MRC Marguerite d'Youville),
- Hélène Gagnon (DSP),
- Lysanne Croteau (PECEM),
- Marie-Élaine Boily (Stratégie bioalimentaire),
- Maxime Brault (TCRM)
- Stéphanie Gendron (LSM),



## Quatrième consultation

La dernière rencontre, initialement prévue le 25 février, a été repoussée au 6 avril afin de permettre la tenue d'entrevue individuelle, ainsi qu'un atelier de travail avec le comité de pilotage. N'ayant plus l'obligation de déposer un plan d'action régional au 1er avril 2021, puisque le gouvernement a accordé une année de prolongation aux TIR-SHV du Québec vu la pandémie, la concertation pouvait se permettre de prolonger la démarche. Cette fois-ci les membres internes de la TIR-SHV étaient réunis afin d'adopter la mission, la vision et les valeurs. Ce fut aussi l'occasion de travailler sur une gouvernance qui servirait au mieux le nouveau plan stratégique 2021-2025.

## Mission:

La Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR- SHV) de la Montérégie est une mobilisation de partenaires régionaux qui catalyse les forces du milieu et agit comme levier sur la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Pour atteindre sa mission la TIR- SHV:

- Identifie les besoins et opportunités des communautés et de la région;
- Mobilise, influence et met en réseau des acteurs régionaux et locaux et des ressources professionnelles;
- Met en valeur l'expertise des acteurs du milieu;
- Met en œuvre et soutient des actions concertées (notamment à la saine alimentation, à la mobilité active et au mode de vie physiquement actif sur son territoire);
- Fait la promotion, soutient et met en valeur les politiques, les mesures et les initiatives favorables aux environnements;
- Soutient la formation et le perfectionnement des intervenants et acteurs régionaux et locaux de la région;
- Soutient le développement d'une culture évaluative.

## Vision:

La TIR-SHV, une référence incontournable, amène les acteurs à œuvrer ensemble, hissant les environnements favorables aux saines habitudes de vie au rang des priorités régionales et contribuant ainsi à la qualité de vie et au bien-être de la population montérégienne.

## Partenariat, collaboration et engagement

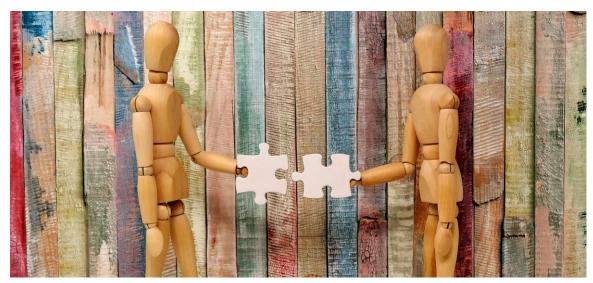
Selon Communagir: « Le **partenariat** implique un partage des responsabilités et amène à s'assurer que les mandats de chacun dans le changement soient connus et précis. Il permet de déterminer collectivement les ressources et les structures organisationnelles qui seront nécessaires pour le réaliser. Le partenariat contribue donc directement à la réalisation de l'action collective (projet commun), la seconde constituante de la mobilisation. »

La **collaboration**, pour sa part, souligne l'importance d'un climat de travail propice aux échanges, au partage et à la synergie qui émerge de la mise en commun des forces et de l'expertise de chacun dans le but d'atteindre un objectif commun; le bien-être de la population dans le cas de la TIR-SVH.

On peut considérer l'engagement comme une condition essentielle à la réussite d'une démarche collective où chacun endosse un rôle. Elle se définit comme une implication forte dans le changement et sous-entend une vision commune. Les partenaires non seulement s'engagent dans l'action collective, mais aussi à être un ambassadeur et un représentant des saines habitudes de vie dans son propre réseau.

## Dynamisme et leadership (compétences transversales)

Pour remplir sa mission et réaliser sa vision, il faut nécessairement refuser le statu quo. Cela implique qu'il faut innover, faire preuve de créativité dans ses façons de faire et être dynamique. Cela veut aussi dire d'être constamment à l'affût des opportunités et à l'écoute des besoins évolutifs des milieux. Si la TIR-SHV aspire à faire des saines habitudes de vie une priorité régionale, il faut impérativement exercer un certain leadership. Lui permettant ainsi de croire qu'elle influencera les décideurs qui possèdent les véritables leviers sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie.



## **TIR-SHV** Comités externes Co-présidence DSP et TCRM Avec participation de la TIR-SHV: Alliance pour la solidarité (Actuellement, le MAMH assume la coprésidence Comité 1.4 par interim avec la TCRM) Entente sectorielle bioalimentaire Fiducie LSM Plaisirs Plein air Coordination Vision régionale du développement du réseau multifonctionnel En communication avec la TIR-SHV: CROC (Colibri) Comités Comité **Espace** SAPT exécutif innovation ad hoc Liens à préciser/développer :

Pour 2021, les membres de la TIR-SHV mettront en place trois comités ad hoc :

Comité gouvernance pour déterminer les rôles et responsabilités de chaque comité, leur composition, ainsi que la durée des mandats.

Composition: Claudette Pitre-Robin (RCPEM), Claudine Beaudoin (MAMH), Martine Diotte (MTQ), Maude Laberge (TCRM) et Patrick Lafleur (LSM).

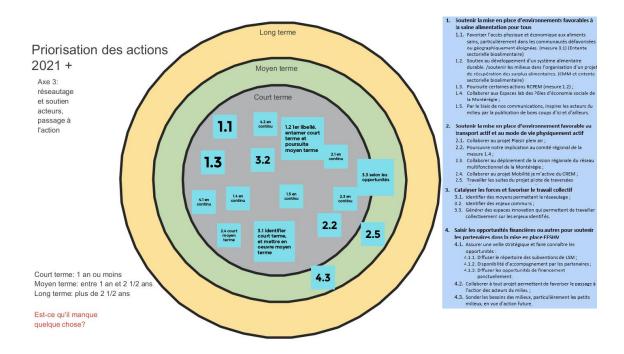
**Comité communication** afin d'aider à la rédaction du plan de communication.

Composition: Aglaé Labelle (LSM), Claudette Pitre-Robin (RCPEM), Karina St-Germain (CSSSH), Sophie Marcoux (MFA). Membres invités: Maude Laberge (TCRM) et Marjolaine Gagné (MAPAQ).

Comité financement afin de répertorier les sources potentielles de financement pouvant être amenées dans l'espace innovation, mais surtout trouver potentiellement une façon d'assurer la pérennité du poste de coordination et peut-être grandir l'équipe en place.

Composition : Andréanne Gaudet (MAPAQ), Marie-Ève Perreault (MAMH), Stéphanie Gendron (LSM).

L'exercice de réflexion s'est clos le 23 avril 2021 par une rencontre du comité de pilotage dans le but de déterminer la période couverte par le plan stratégique et de prioriser les actions à court, moyen et long terme. Ce travail a été fait en considérant la volonté des partenaires d'être agile et flexible afin de répondre aux besoins et enjeux changeants, mais aussi en tenant compte de l'absence de financement pour l'année 2021-2022 et une méconnaissance des financements qui descendront par les TIR-SHV dans les prochaines années. De plus, tout au long des consultations, il a été mentionné, à maintes reprises, le désir d'initier plus de projets collectifs, en plus de prendre en considération ce qui existe et de s'y coller.



AXE 1 : Mobilisation et synergie partenariale	AXE 2 : Communication	AXE 3 : Soutien et réseautage des acteurs dans la mise en place d'environnements favorables.
ORIENTATION 1:  Mobiliser les décideurs et les acteurs autour des environnements favorables aux saines habitudes de vie.	ORIENTATION 2 : Positionner la TIR comme référence incontournable en matière d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.	ORIENTATION 3 : Outiller les acteurs du milieu afin de passer à l'action.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES
1.1 Poursuivre et augmenter la mobilisation des partenaires.	2.1 Faire rayonner la TIR- SHV afin que les acteurs du territoire adhèrent à la vision et contribuent à la mission de la TIR.	3.1 Soutenir la mise en place d'environnements favorables à la saine alimentation pour tous.
1.2 Consolider les collaborations établies avec les différentes instances de concertation régionale et/ou supralocale.	2.2 Faire connaître l'offre de services de la TIR-SHV.	3.2 Soutenir la mise en place d'environnements favorables au transport actif et au mode de vie physiquement actif.
1.3 Développer les liens entre les CARs et la TIR-SHV.	2.3 Diffuser les programmes et campagnes nationales en lien avec les SHV (100°, Le Pointeur, etc.).	3.3 Catalyser les forces du milieu pour favoriser le travail collectif.
1.4 Influencer les décideurs.		3.4 Saisir les opportunités financières ou autres pour soutenir les partenaires dans la mise en place EFSHV.

AXE 1 : Mobilisation et synergie partenariale	Court terme	Moyen terme	Long terme
Orientation 1 – Mobiliser les décideurs et les	acteurs a		
environnements favorables aux saines h			
Objectif stratégique 1.1 – Poursuivre et augmen			des
partenaires			
Identifier les moyens et les outils pour faciliter la			
mobilisation des partenaires et la mise en œuvre	Х		
d'action collective			
Faire connaître l'offre de services de chacun des			
partenaires afin d'identifier leur contribution aux	Х	Х	X
EFSVH et favoriser l'action collective			
Collaborer à l'organisation d'événements de type	v		
webinaire (ex. : CREM)	X		
Organiser un ou des événements		Х	Х
Se doter d'une gouvernance participative et mettre les		v	
partenaires en action sur des comités de travail		X	
Faciliter l'intégration des nouveaux partenaires	v	v	v
(guide, mentorat)	X	X	X
Diffuser régulièrement les retombées du travail de la	v	V	V
TIR-SHV	X	X	X
Planifier en amont le processus d'évaluation du plan	v	V	V
stratégique 2021-2025 et le mettre en œuvre.	X	X	X
Objectif stratégique 1.2 - Consolider les collaboration	ns établie	es avec les	
différentes instances de concertation régionale et/ou	supraloc	ale	
Assurer les liens en participants aux rencontres des			
instances de concertation ciblées et en s'impliquant	Χ	X	X
selon les besoins			
Amorcer la mise en place d'un lieu d'échange entre			
les ressources de coordination des instances de	Х		
concertations régionales			
Maximiser la participation du représentant de la TCRM			
dans la réalisation des objectifs de la TIR-SHV (entre	х		
autres, pour faire connaître les liens entre les priorités	^		
sur la qualité de vie dans l'OVT et les SHV)			
Accueillir tout autre acteur susceptible de contribuer à	Х	Х	X
la mise en œuvre du plan stratégique			
Objectif stratégique 1.3 – Développer les liens entre le	es CARs	et la TIR-S	SHV
Convenir d'une gouvernance flexible	X		
Participer aux réflexions entourant la CAR-DS et les	Х		
autres CARs			
Développer des collaborations	Х	Х	Х
Objectif stratégique 1.4 – Influencer les décideurs			
Élaborer une stratégie par le biais du plan de	Х	Х	
communication	^	^	
Favoriser la présence des élus dans les différents		Х	
événements		^	
Faire la promotion des ateliers CIBLES		X	Х

## **AXE 2: Communication**

AXE 2: Communication			
	Court	Moyen	Long
	terme	terme	terme
Orientation 2 – Positionner la TIR-SHV comme référence			en
matière d'environnements favorables aux saines habitu			
Objectif stratégique 2.1 – Faire rayonner la TIR-SHV afi			ut
territoire adhèrent à la vision et contribuent à la missio	n de la T	R.	
Élaborer un plan de communication	X		
Mettre en œuvre le plan de communication		Х	Χ
Démontrer de quelles façons les SHV contribuent à			
répondre aux enjeux actuels (ex. : santé mentale,		Χ	Χ
développement durable, etc.)			
Améliorer le site Internet en fonction du plan de		х	
communication		^	
Mettre en valeur l'implication des partenaires, entre	Х	V	
autres, par le biais de portraits dans l'infolettre	^	X	
Développer un argumentaire sur les bénéfices d'être	V	V	
partenaires de la TIR-SHV	X	X	
Poursuivre la diffusion des infolettres	Х	Х	Χ
Élargir la liste de diffusion des infolettres			
Objectif stratégique 2.2 - Faire connaître l'offre de serv	ices de la	a TIR-SH\	/
Créer un document explicatif de l'offre de services de			
la TIR-SHV pour les différentes clientèles	X	X	
Faire connaître l'offre de services à travers les		· ·	· · ·
différents moyens de communication de la TIR-SHV		X	X
Souligner l'importance du rôle de transmission de			
l'information des partenaires de la TIR-SHV (dans les			
deux sens) (élargir le partenariat, assurer une			
présence sur le terrain et lors d'événements par			
exemple)			
1 /			
Objectif stratégique 2.3 - Diffuser les messages, outils	ou autre	s des	
campagnes nationales en lien avec les SHV (100°, Le P			
Transmettre l'information pertinente provenant des			
campagnes nationales par nos différents moyens de	Х	Х	Χ
communication			
Créer des occasions d'échanges avec les acteurs	Х	Χ	Χ
Profiter des différents événements existants ou en			
créer afin de diffuser certains messages ou outils		Х	
développés au palier national			
		1	

AXE 3 : Réseautage et soutien des acteurs

AXE 3: Reseautage et soutien des acteurs	Г	T	1
	Court	Moyen	Long
	terme	terme	terme
Orientation 3 – Outiller les acteurs du milieu afin de p			
Objectif stratégique 3.1 – Soutenir la mise en place d	'environn	ements	
favorables à la saine alimentation pour tous	ı		
Favoriser l'accès physique et économique aux			
aliments sains, particulièrement dans les			
communautés défavorisées ou géographiquement	X		
éloignées (poursuite des actions financées par la			
mesure 3.1)			
Soutenir le développement d'un système			
alimentaire durable (plateforme Sains et Saufs,			
participation à l'entente sectorielle bioalimentaire,	X	Х	
participation au comité technique de l'accès à la			
saine alimentation de la CMM)			
Poursuivre les actions soutenues par la mesure 1.2	Х		
(RCPEM)	, ,		
Collaborer aux Espaces lab des Pôles d'économie	Х	X	Х
sociale de la Montérégie	, ,		
Inspirer les acteurs du milieu par la publication de	Х	Х	Х
bons coups d'ici et d'ailleurs			
Objectif stratégique 3.2 – Soutenir la mise en place d			
favorables aux transports actifs et aux modes de vie			1
Collaborer au projet Plaisirs Plein air	Х	X	Х
Poursuivre notre implication au comité régional de	Х	Х	Х
la mesure 1.4			
Collaborer au déploiement de la vision régionale du	Х	X	Х
réseau multifonctionnel de la Montérégie			
Collaborer au projet Mobilité je m'active du CREM		X	Х
Travailler les suites du projet-pilote de traversées		Х	
d'agglomérations des noyaux villageois			
Objectif stratégique 3.3 – Catalyser les forces du mili	eu pour fa	avoriser le	e travail
collectif	T	1	1
Identifier des moyens permettant le réseautage et	Х	Х	
les mettre en œuvre			
Identifier les enjeux communs	Х		
Générer des espaces innovation qui permettent de	Х	Х	Х
travailler collectivement sur les enjeux identifiés			
Objectif stratégique 3.4 – Saisir les opportunités fina		u autres p	our
soutenir les partenaires dans la mise en place d'EFS	HV	1	1
Assurer une veille stratégique et faire connaître les			
opportunités (diffuser le répertoire des subventions			
de LSM, faire connaître l'offre d'accompagnement	Х	X	X
disponible pour les demandes d'aide financière,			
diffuser ponctuellement les nouvelles opportunités)			
Collaborer à tout projet permettant de favoriser le	Х	Х	Х
passage à l'action des acteurs du milieu	^	^	^
Sonder les besoins des milieux, particulièrement		Х	Х
les petits milieux, en vue d'action future		^	^

Rédaction : Maude St-Hilaire, coordonnatrice de la TIR-SHV de la Montérégie, mai 2021 Adopté par les membres de la TIR-SHV en juin 2021



cellectif